

Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement de Stalex

Destinataire : M. Joseph Zayed, président de la Commission du BAPE

Objet : Lettre de transmission de documents

Expéditeur : Stalex

Date de demande des documents : 12 juin 2023

Date de dépôt des documents : 14 juin 2023

M. le président,

Suivant la réception des questions complémentaires du document DQ12 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Stalex remet à la Commission une copie électronique des réponses dans les pages suivantes du présent document.

Nous demeurons disponibles si vous avez d'autres questions ou demandes pour notre équipe.

Merci!



Benoit Rompré, ing.
Directeur Projets majeurs et site
Stalex Canada Inc.

Document de réponses aux questions complémentaires DQ12 du BAPE - 12 juin 2023

1. Question : Vous mentionnez que : « Les bruits de fond du secteur Nord-Ouest (PM1) et Sud-Est (PM2 à PM4/7) pourraient être différents, c'est pourquoi deux nouvelles mesures de bruit résiduel sont recommandées afin d'évaluer le climat sonore actuel aux nouveaux points d'évaluation (PM2 à PM7) » (PR3.3, Annexe 17, p. 10).

Doit-on en comprendre que vous recommandez qu'une mesure de bruit résiduel soit prise dans le secteur comprenant les récepteurs PM2 et PM3 (proches de l'intersection de la rue Legault et du Chemin de la Côte-Saint-Louis et une autre dans celui des récepteur PM4 à PM7 (à proximité de l'intersection de la montée Saint-Isidore et du Chemin de la Côte-Saint-Louis) ? Autrement, veuillez préciser.

Votre compréhension de cette recommandation de SoftdB est bonne.